

3.2.1 TARIF 2018/2019

TARIFS		SAISON 2018/2019
COTISATIONS		
	Clubs libres	61,70
	Autres clubs	32,90
	Arbitres Dossier Administratif	40,00
	Arbitre honoraire	20,30
	Membre du District	20,30
ANNUAIRES		
	Par 3 (clubs de seniors D5, D6, jeunes féminines, vétérans)	30,90
	Par 6 (clubs de seniors D4 et au dessus y compris clubs de ligue)	61,70
	A l'unité (clubs football diversifié, futsal et groupement)	10,40
	Annuaire arbitre (1 exemplaire par arbitre)	10,40
ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNAT		
	Seniors D1, D2, D3	218,20
	Seniors D4	161,10
	Seniors D5	119,60
	Seniors D6 - challenge	83,20
	Vétérans	41,60
	Futsal seniors	33,30
	Féminines Adultes et Football Diversifié	33,30
	U19	26,20
	U17 - U15 - Féminines U15 à 8	23,10
	U13 - U11	20,80
	U9 - U7	10,60
ENGAGEMENTS EN COUPES		
	Seniors Xavier BOUVIER et René GIRAUD	37,60
	Seniors Foot Diversifié Gataud et Challenge	37,60
	Vétérans et challenge (si 1 seul engagement en challenge FD)	18,80
	Jeunes et Féminines toutes catégories	18,80
RECLAMATION		
	Appui des réserves pour toutes compétitions	36,40
	Frais d'audition juridique	72,80
	Frais administratifs liés à l'audition	41,60
FORFAITS		
POUR FORFAIT EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE		
	Seniors D1, D2, D3	104,00
	Seniors D4, D5, D6 et Challenge	72,80
	Jeunes, féminines, foot diversifié, vétérans	31,30
	Catégorie U19	52,20
	Futsal, jeunes, féminines	31,30
	Futsal séniors	52,20
	En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories lors des matchs retours, les amendes sont doublées	
POUR FORFAIT GENERAL		
	Seniors D1, D2, D3, D4	207,80
	District 5 et 6 et Challenge	114,40
	Jeunes, féminines, foot entreprise, vétérans	57,20
	Catégorie U19 Excellence, promotion Excellence	207,80

AMENDES ABSENCE AUX REUNIONS	En cas de forfait en championnat et en 2e phase pour toutes les catégories, lors des matches retours, les amendes sont doublées	
	Assemblées Générales été ou hiver	104,00
	Réunion obligatoire ou plénière	41,60
	Absence convocation - convocation commission juridique	41,60
AMENDES ADMINISTRATIVES		
	Courrier insuffisamment affranchi	10,60
	Non communication de résultats à la demande d'une commission	12,60
	Retrait d'équipes après la date d'engagement	52,20
	Absence non justifiée de joueurs sélectionnés en stage	83,20
	Non présentation de joueurs à une journée de détection	36,40
	Non accompagnement d'un jeune arbitre à son match par son club	31,30
	Résultat non saisi (internet, Foot clubs) avant lundi 12 h	10,60
	FEUILLE DE MATCH	
	Non retour feuille de match dans les délais (48 h)	15,70
	Non identification de la rencontre sur feuille de match	20,80
	Feuille de match incomplètement renseignée	7,50
	Etablissement feuille de match sans que la rencontre se soit disputée	363,70
	Absence feuille de match informatisée	25,80
	Falsification feuille de match	363,70
	Numéro de licence manquant	10,60
	ORGANISATION DES RENCONTRES	
	Changement de date ou d'horaire de rencontre sans autorisation	26,20
	Non paiement des officiels le jour de la rencontre	62,40
TOURNOI		
	Demande d'autorisation de tournoi	20,80
ECLAIRAGE		
	Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de district	51,40
	Visite et contrôle de l'éclairage pour les compétitions de ligue voir tarif ligue	75,00
DISCIPLINE		
	POUR FAITS DE DISCIPLINE	
	AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN MATCH	
	Avertissement confirmé	14,50
	Un match avec sursis	23,10
	Deux matchs avec sursis	31,30
	Un match ferme suite à avertissements	62,40
	Un match ferme	62,40
	Match automatique suffisant	62,40
	Deux matchs fermes	70,80
	Deux matchs fermes dont automatique	72,80
	Trois matchs fermes	75,90
	Trois matchs fermes dont automatique	78,00
	Quatre matchs fermes	80,00
	Quatre matchs fermes dont automatique	82,20
	Cinq matchs fermes	83,20
	Cinq matchs fermes dont automatique	85,40
	Six matchs fermes	104,00
	Six matchs fermes dont automatique	104,00
	Sept matchs fermes	114,40
	Huit matchs fermes	124,60
	Neuf matchs fermes	135,20
	Dix matchs fermes	145,50
	Douze matchs fermes	156,00

AMENDES FINANCIERES POUR SANCTIONS INDIVIDUELLES EN TEMPS	
Un mois ferme	78,00
Deux mois fermes	114,40
Trois mois fermes	156,00
Quatre mois fermes	181,80
Cinq mois fermes	207,80
Six mois fermes	233,80
Sept mois fermes	259,80
Huit mois fermes	285,60
Neuf mois fermes	311,60
Dix mois fermes	337,80
Onze mois fermes	363,70
Un an ferme	415,50
Deux ans et plus	623,20
AMENDES INFLIGEES AUX CLUBS, AUX EQUIPES, AUX DIRIGEANTS ET EDUCATEURS	
Abandon de terrain	124,60
Non accompagnement des arbitres	20,80
Bousculades à officiels	311,60
Crachats sur officiels	415,50
Coups à officiel	519,30
Arrêt du match pour bagarre générale (à chaque club)	228,70
Joueurs exclus refusant de quitter le terrain	207,90
Equipe à l'origine de l'arrêt du match	166,30
Participation à un match de joueurs suspendus	207,90
Participation à un match de joueurs non licenciés	342,80
Participation à un match de joueurs sous fausse identité	342,80
Participation à un match sous fausse identité de joueurs suspendus	623,30
Fraude caractérisée, faux, usage de faux, falsification de documents	342,80
Participation de joueurs dans une catégorie inférieure à la sienne	342,80
Suspension avec sursis de terrain	72,80
Suspension ferme de terrain	104,10
Mauvaise police des terrains	52,20
Non envoi de rapport demandé par la commission	52,20